

Subventions culturelles

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

1) Radio Campus - Festival L'Herbe en zik

Pour l'organisation de la 3^{ème} édition de son Festival, les 5, 6 et 7 mai 2004, Radio Campus a nécessairement besoin de liquidités. Pour cette raison et pour ne pas mettre en péril une manifestation qui en 2003 a accueilli plus de 6 000 spectateurs, il est proposé d'anticiper sur le vote de la subvention 2004 pour un montant de 4 500 €.

2) Association Le Cylindre - Organisation de la finale régionale des Eurockéennes de Belfort

Dans la perspective d'une montée en puissance des moyens consacrés aux «Musiques Actuelles» et dans la nécessité de concrétiser cette nouvelle orientation, il est proposé de réaliser à Besançon la phase finale des tremplins régionaux des Eurockéennes.

En collaboration avec le Cylindre, l'opération se déroulerait sous chapiteau sur le nouveau site aménagé à cet effet (Arènes).

L'opération devant se dérouler début avril, il est proposé d'anticiper le versement d'une subvention de 4 500 € à l'Association Le Cylindre.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

En cas d'accord, la dépense, soit 9 000 €, sera imputée au chapitre 65.30.6574 CS 41000 du BP 2004.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les subventions susvisées.

Récépissé préfectoral du 23 février 2004.